

CABRI - AGGLOMERATION DE SAINT BRIEUC

**CONSEIL D'AGGLOMERATION
SEANCE DU 26 Juin 2008**

Délibération DB 54- 2008

L'an deux mille huit, le vingt six juin à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Jérôme KERHARDY.

MEMBRES PRESENTS :

HILLION	D. BOULAIRE, D. LE MEUR, JF. PHILIPPE, S. HAMON,
LA MEAUGON	A. BOTHOREL, A. PORTANGUEN
LANGUEUX	M. LESAGE, AM. LE MAOULT, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, JM. MOUNIER
PLERIN	R. KERDRAON, R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, P. QUEMERE, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C.ORAIN, A. MAHE, F. LE MENEK, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, J. CARE, Y. BRIAND, S. EVEN
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, A. CADEC, MC. DIOURON, B. BLEVIN, O. RAULT, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE JJ. FUAN, E. SEITE, H. ALIPOUR, E. BOT, M. COTTRET, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, Y. DREVES, JG. LE BERE, M. BOIVIN, M. HUBERT, P. BOURQUARD
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, Y. BENMESSAOUD, D. JEGOU
TREMELOIR	D. CHARLES, J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, V. LAUTREDOU, J. CABARET

MEMBRES EXCUSES :

HILLION	Y. DORE,
LANGUEUX	J. AUDRAIN
PLEDRAN	S. BRIEND
PORDIC	M. NOULLEZ, F. LOZACH, M. CHEVE
SAINT BRIEUC	A. CROCHET, B. LE RUN,
TREGUEUX	A. JOUAN,
YFFINIAC	M. BALLAY

MEMBRES ABSENTS

PLERIN	G. LE ROUX
SAINT BRIEUC	P. DELOURME

Nombre de conseillers en exercice : 68
 Nombre de présents : 66
 Nombre de votants : 66

CABRI - AGGLOMERATION DE SAINT-BRIEUC

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du jeudi 26 juin 2008

Délibération DB54-2008

Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN

Objet : Approbation du compte administratif 2007 - Budget annexe de la Réserve Naturelle de la Baie

DELIBERATION

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 14 décembre 2006 (n° 656/2006) portant approbation du Budget Primitif pour l'exercice 2007,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 26 avril 2007 (n° 65/2007) portant approbation de la décision modificative n° 1,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 28 juin 2007 (n° 149/2007) portant approbation de la décision modificative n° 2,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 8 novembre 2007 (n° 258/2007) portant approbation de la décision modificative n° 3,

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées établi par le Président de la CABRI-Agglomération de Saint-Brieuc à la date du 31 janvier 2008

Vu l'avis favorable de la Commission de Finances du 5 juin 2008,

Le Bureau saisi en date du 12 juin 2008

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

Présents : 66 Pouvoirs : 0 Total : 66 Exprimés : 66
Voix Pour : 66 Voix Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

DECIDE :

- De prendre acte des résultats du Compte Administratif 2007 pour le Budget de la Réserve Naturelle de la Baie lesquels peuvent se résumer de la façon suivante :

▪ Section de Fonctionnement	
• Résultat de l'exercice précédent reporté en fonctionnement	- 6.576,61 €
• Titres émis au cours de l'exercice 2007 Produits rattachés à l'exercice 2007	125.797,11 € €
• Mandats émis au cours de l'exercice 2007 Charges rattachées à l'exercice 2007	110.330,35 € 8.503,56 €
<i>Excédent à la clôture de l'exercice 2007</i>	6.963,20 €
Excédent cumulé à la clôture de l'exercice 2007	386.59 €
▪ Section d'Investissement	
• Résultat à la clôture de l'exercice précédent + affectation de l'excédent de fonctionnement	35.953,52 € 0,00 €
• Titres émis au cours de l'exercice 2007	9.144,99 €
• Mandats émis au cours de l'exercice 2007	6.194,85 €
<i>Excédent à la clôture de l'exercice 2007</i>	2.950,14 €
Excédent cumulé à la clôture de l'exercice 2007	38.903,66€
▪ Restes à réaliser 2007 Section d'Investissement	
Dépenses	9.900,00 €
Recettes	7.944,00 €
Déficit Restes à réaliser 2007	1.956,00 €
Résultat net d'Investissement 2007	36.947,66€

- De constater que le Compte Administratif présenté est en totale conformité avec le Compte de Gestion arrêté par le Trésorier Principal de Saint-Brieuc Municipal pour l'exercice 2007,
- De procéder au vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

04 JUIL 2008

Et de l'affichage effectué le
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Jean-Paul HUBY

04 JUIL 2008

